COMMUNE D'YVONAND

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité d'Yvonand soumet à l'enquête publique du 5 septembre 2025 au 4 octobre 2025 :

Expropriation des terrains suite à la réfection de la rue des Vergers, l'avenue de Mordagne et de la route de Rovray.

Le dossier, établi par le bureau Jaquier Pointet SA à Yverdon-les-Bains, est déposé au bureau technique de la commune où il peut être consulté pendant le délai d'enquête.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé à la Municipalité d'Yvonand, jusqu'au 6 octobre 2025 dernier délai.

La Municipalité